



## Communiqué de presse

Jeudi 11 février 2010



### Mars 2010, mois de mobilisation contre le cancer colorectal

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive et conformément au plan cancer 2009-2013 en matière de dépistage, mars sera le mois de la mobilisation contre le cancer colorectal. A cette occasion, l'INCa développe plusieurs actions pour informer et sensibiliser les populations concernées et pour accompagner les acteurs locaux responsables de l'organisation et du suivi des dépistages organisés.

Avec près de 39 000 nouveaux cas chaque année, le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent après celui de la prostate et celui du sein. Responsable de 17 000 morts par an il est la deuxième cause de décès par cancer dans notre pays, après le cancer du poumon.

Grâce au dépistage, il est possible d'identifier ce cancer à un stade très précoce de son développement voire de détecter des polypes, avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. En effet, lorsqu'il est diagnostiqué et traité précocement, le cancer colorectal peut être facilement guéri (taux de survie à 5 ans de 94%).

#### **16 millions de personnes concernées**

Initié depuis 2002 par les pouvoirs publics, le programme national de dépistage organisé du cancer colorectal est généralisé depuis 2008 sur l'ensemble du territoire français. Ce programme national vise la population à partir de 50 ans, âge à partir duquel ce cancer devient fréquent.

Tous les deux ans, les hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans sont ainsi invités à se rapprocher de leur médecin traitant qui évaluera avec eux et en fonction de leurs antécédents la stratégie de dépistage adaptée. Il leur remettra le plus souvent un test de recherche de sang occulte dans les selles à réaliser chez eux. Dans des situations particulières (antécédents familiaux notamment), lorsque le risque de cancer est plus élevé, la personne pourra être adressée directement à un gastro-entérologue en vue d'une coloscopie.

## **Un taux de participation qui doit augmenter de 15 %**

L'Institut national de veille sanitaire (InVS) est chargé d'évaluer le programme national de dépistage organisé en mesurant différents indicateurs à partir des données recueillies régulièrement auprès des structures de gestion départementales du dépistage. La dernière mise à jour a été publiée en 2007 et la prochaine est prévue en mars 2010.

Sur 22 départements pilotes, le taux de participation atteint 43% (de 31% à 54% selon le département). Il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes : 46% et 39%.

Ces chiffres montrent que la participation reste encore insuffisante et c'est pourquoi le Plan cancer 2009-2013 a fixé un objectif d'augmentation globale de 15% de la participation aux dépistages organisés, et de 50% dans les zones où ce taux est le plus bas, pour réduire les inégalités d'accès et de recours au dépistage.

Pour répondre précisément à ces objectifs, l'Institut National du Cancer, le ministère de la Santé et des Sports et l'Assurance Maladie déploient cette année un programme d'information et de communication enrichi de nouvelles actions visant à inciter les populations concernées à faire le test de dépistage, et ciblant plus spécifiquement les populations au sein desquelles on observe un déficit de participation : population masculine, populations défavorisées.

### **Contact Presse :**

Tél : 01 41 10 14 44

Email : [presse@institutcancer.fr](mailto:presse@institutcancer.fr)



**Mesure 14** Lutter contre les inégalités d'accès et de recours au dépistage.

**Mesure 15** Améliorer la structuration du dispositif des programmes nationaux de dépistage organisé des cancers.